

L'adjectif

I. L'adjectif qualificatif

1. Groupe adjectival

Les grammairiens utilisent les dénominations "groupe" et "syntagme" de manière assez semblable. Ces deux termes désignent un ensemble de mots qui sont tous en relation avec un élément central appelé "noyau". Le groupe adjectival est un groupe dont le noyau est un adjectif.

La plupart du temps, un groupe adjectival est formé d'un adjectif et d'un ou plusieurs compléments.

Employé seul, en fonction de pronom, l'adjectif numéral peut avoir un complément (*Le second de ses fils vit en Espagne. Deux de mes voisins se sont disputés.*).

L'adjectif qualificatif quelle que soit sa fonction peut lui aussi recevoir un complément :

- *Cette bouteille est pleine de vin.*
- *Cet élève est doué en langues étrangères.*
- *Michel, absent du travail, est introuvable.*

Un tel groupe peut occuper **quatre fonctions** :

- **épithète** (*Il échange des informations avec un homme issu de la même école*).
- **attribut du sujet** (*Cet homme est plein de morgue*),
- **attribut du complément d'objet** (*Il le pense bon pour les faibles*),
- **apposition** (*Michel, absent du travail, est introuvable*).

2. Pluriel des adjectifs

Les **adjectifs qualificatifs** forment le pluriel en ajoutant un "s" au singulier. Cette règle souffre, bien entendu, quelques exceptions.

- Les adjectifs "beau, nouveau, hébreu, jumeau" font le pluriel en "x".
- Les adjectifs en "al" font le pluriel en "aux" (Un homme loyal, des hommes loyaux)
Sauf : "fatals, bancals, finals, navals". "Banal" a une forme en "aux" qui vient directement du moyen âge et qui ne s'utilise que dans un sens (four banaux, moulin banaux, etc. = obligation de se servir du four ou du moulin appartenant au seigneur).
- Certains adjectifs en "al", peu utilisés au pluriel, hésitent entre "als" ou "aux" : "glacial, austral, boréal, initial, jovial, matinal, natal, pascal, etc.". Les deux formes sont admises.
- Les adjectifs terminés par "s" ou "x" ne changent pas au pluriel.

3. Féminin des adjectifs

Traditionnellement, on part du masculin pour donner le féminin, car le masculin est la forme indifférenciée, neutre. En règle générale, on marque le féminin en ajoutant un "e" à la forme masculine et en modifiant le suffixe dans les adjectifs en "eur". Ces deux méthodes ne couvrent pas tous les cas.

1. **ajout d'un "e"** : (*Un pantalon bleu. Une chemise bleue*). Les adjectifs qui se terminent par "e" au masculin ne changent évidemment pas (*Un pantalon rose. Une chemise rose*).

2. **modification du suffixe "eur"** :

Les adjectifs qui correspondent à un participe présent en "ant" font leur féminin en "euse" (*Menteur, Menteuse*).

Les adjectifs qui se finissent par "teur" et qui correspondent à un participe présent en "ant" forment le féminin en "trice".

Exceptions : "antérieur, meilleur, inférieur, supérieur, mineur, postérieur, citérieur, ultérieur, extérieur, intérieur et majeur" forment leur féminin par simple ajout d'un "e".

"Pêcheur, vengeur, enchanteur" forment le féminin en "eresse".

"Inventeur, persécuteur, inspecteur, exécuteur" forment le féminin en "trice".

3. **cas particuliers** :

- "gentil, nul" et les adjectifs en "eil, el": ils doublent le "l" devant le "e" du féminin (*nul, nulle*). Les adjectifs "beau, nouveau, vieux, fou, mou" sont tirés des formes anciennes "bel, nouvel, vieil, fol, mol" (que l'on conserve encore devant une voyelle ou un "h" muet). Le féminin se fait sur ses formes anciennes (*belle, nouvelle, vieille, etc.*).

- adjectifs en "en", "on": ils doublent le "n" devant le "e" du féminin (*bon, bonne*).

- adjectifs en "in", "an", "un": ils ne doublent pas le "n" devant le "e" du féminin (*plein, pleine*).

Exceptions : "paysan, rouan, valaisan" redoublent le "n". "malin, bénin" font "maligne, bénigne".

- adjectifs en "et": ils doublent le "t" devant le "e" du féminin.

Exceptions : "complet, incomplet, concret, désuet, discret, indiscret, secret, replet, inquiet" ne redoublent pas le "t" et prennent un accent grave sur le "e" (*secret, secrète*).

- adjectifs en "gu": prennent le "e" du féminin et un tréma sur le "u" (*aigu, aigüe*).

- adjectifs en "at", "ot" : ils ne doublent pas le "t".
Exceptions : "pâlot, maigriot, sot, vieillot, bellot, boulot" redoublent le "t".
- adjectifs en "er" : ils forment le féminin en "ère" (*léger, légère*).
Exceptions : "gras, bas, métis, gros, épais" redoublent le "s" (*gras, grasse*). "Frais" fait "fraîche".
- adjectifs en "s" : quand le "s" est précédé d'une voyelle, ils forment leur féminin en "se" (*mauvais, mauvaise*).
Exceptions : "faux, roux" redoublent le "s". "Doux" fait "douce".

4. Accord de l'adjectif composé

L'accord des adjectifs composés dépend de la nature des mots qui les composent.

1. Avec deux adjectifs (aigre-doux, sourd-muet) : les deux adjectifs qualifient le même nom, ils s'accordent **tous deux** (*Il a prononcé des paroles aigres-douces. Ce sont des filles sourdes-muettes*).

Notez : Les composés, dont le premier adjectif, de formation expressive, se termine par "o" ou "i" restent invariables (*les anglo-saxons, des situations héroï-comiques*).

2. Un adjectif et un élément invariable : seul l'adjectif varie. (*Il a lu l'avant-dernière version*).

3. Deux adjectifs, mais le premier a valeur adverbiale : seul le second varie. C'est le cas, en particulier, avec "nouveau, court, mort", etc. (*Une tentative mort-née*). Voir adjectifs invariables.

Notez : l'adjectif pris adverbialement reste invariable (*Voler bas, voir clair, marcher droit, etc.*). Dans "tout-puissant", "tout" varie au féminin seulement (*Des hommes tout-puissants, des femmes toutes-puissantes*).

4. Les adjectifs composés désignant des couleurs sont invariables.

5. Adjectifs invariables

Certains adjectifs sont invariables ou, comme "feu, demi, etc.", analysés ci-dessous, ont des accords particuliers. Les adjectifs de couleurs sont traités à la rubrique accord de l'adjectif de couleur.

Les principales catégories des adjectifs invariables sont :

1. **Les adjectifs employés adverbialement.** Quand l'adjectif se détache du nom et vient se joindre au verbe, il est souvent laissé invariable. (*La boîte sonne creux. Les grêlons tombent dru*).
2. **Les adjectifs ethniques**, quand ils ne sont pas européens. L'usage est flottant mais la plupart des spécialistes conseillent de ne pas faire varier ces adjectifs - ni en genre, ni en nombre. (*Une femme esquimaux, des femmes esquimaux*).
3. **Les éléments latins ou grecs** qui entrent en composition pour former des adjectifs (*des pseudo-latinismes, des tragï-comédies*).
4. **Certains adjectifs de formation expressive** : riquiqui, gaga, rococo, baba, sensas, etc.

5. Les éléments employés comme adjectifs de façon occasionnelle :

- Adverbes employés adjectivement : *Des femmes bien. Les roues arrière. Des places debout, etc.*,
- extra, maxi, mini, super, ultra : *Des jupes super mini*.
- Les noms lorsqu'ils sont employés adjectivement sont, la plupart du temps, laissés invariables. (*Des couples pot-au-feu. Des livres bon marché*). Lorsque le nom est totalement adjetivé, il varie (*Des manifestations monstres*).

Cas particuliers :

Demi, semi, mi : lorsqu'ils précèdent le nom qu'ils qualifient, ils sont invariables. Ils se joignent alors à ce nom par un trait d'union. Quand "demi" suit le nom, il varie en genre seulement (*Quatre heures et demie*). Ne confondez pas avec le nom "demi" (*Il boit deux demis. Cette horloge sonne les heures et les demies*).

Nu : est invariable devant "jambes, pieds, bras, tête" et se joint par un trait d'union. Il est invariable dans la locution adverbiale "à nu". On écrit traditionnellement la "**nue-propriété, les nus-propriétaires**". Placé derrière le nom qu'il qualifie, "nu" s'accorde normalement (*Il avance tête nue. Il marche les pieds nus*).

Nouveau : est invariable devant un adjectif ou un participe et s'y joint par un trait d'union. Devant un nom, "**nouveau**" est considéré comme un adjectif et il est variable (*Les nouveaux mariés. De nouveaux riches*). "**Nouveau-né**" peut être utilisé comme nom. Il fait alors exception à la règle (*des nouveau-nés*).

Possible : est invariable avec les déterminants "le plus, le moins, le meilleur", etc., quand il est placé avant le nom (*Je voudrais le plus possible de pommes*).

Haut : il faut prendre garde de ne pas confondre "haut" adjectif, et "haut" adverbe. On dit *Un haut personnage, une haute personnalité*, "haut" est alors adjectif, il peut se lier à un nom propre si le composé désigne une unité administrative (*Les Hautes-Pyrénées*). Mais "haut" est adverbe quand il modifie un adjectif ou un verbe, et dans certaines expressions (*Un personnage haut placé. Une femme haut placée. Haut les mains. Ils volent haut. Elles parlent haut, etc.*).

Plein : lorsqu'il précède un nom, lui-même précédé d'un article ou autre déterminant, est préposition et ne varie pas (*Il avait des billes plein les poches*).

Fort : est invariable dans l'expression "se faire fort de".

Feu : (adjectif = défunt) varie s'il est placé entre l'article défini ou un adjectif possessif et le nom (*La feu reine d'Espagne. Sa feu mère*). Il reste invariable dans les autres cas (*Feu la reine d'Espagne. Feu sa mère*).

Flambant neuf : en principe, "flambant" reste invariable et "neuf" s'accorde ou non avec le nom (*Des voitures flambant neuves ou Des voitures flambant neuf*).

Franc de port : est invariable s'il se rattache au verbe (*Il a envoyé franc de port les derniers colis mais Il a reçu ces colis francs de port*).

Grand : reste invariable dans certaines expressions (*Des grand-mères, Des grand-tantes, etc.*).

6. Comparatifs

Le comparatif est la manière d'exprimer une qualité en la comparant. Les adjectifs qualificatifs (et certains adverbes) admettent les degrés de la comparaison.

Quelle que soit sa fonction, l'adjectif qualificatif peut exprimer plusieurs degrés vis-à-vis de sa signification propre. Il est au degré positif quand il exprime sa signification sans modification en plus ou en moins (*Un homme petit. Un soldat courageux*).

Il est au degré comparatif quand il exprime une comparaison. Cette comparaison peut avoir plusieurs nuances.

- **L'égalité** : celle-ci se forme en faisant précéder l'adjectif de l'adverbe "aussi" (*Pierre est aussi rapide que Paul*);
- **La supériorité** : celle-ci se forme en faisant précéder l'adjectif de l'adverbe "plus" (*Pierre est plus rapide que Paul*). Elle est parfois exprimée par une forme particulière de l'adjectif et l'adverbe est alors inutile (voir ci-dessous);
- **L'infériorité** : celle-ci se forme en faisant précéder l'adjectif de l'adverbe "moins" (*Paul est moins rapide que Pierre*);

Trois adjectifs ont un **comparatif irrégulier** (écrit en un seul mot et ne relevant pas des règles ci-dessus) :

- "meilleur" est le comparatif de "bon". On ne peut dire "Plus bon?";
- "moindre" est le comparatif de "petit" (il est très nettement en recul devant "plus petit");
- "pire" est le comparatif de "mauvais" (il est concurrencé par "plus mauvais").

7. Superlatif

Le superlatif exprime une qualité portée à un haut degré ou à l'extrême. Le superlatif peut être **relatif** ou **absolu**.

- Le superlatif **absolu** se forme avec un des adverbes "très, fort, bien, extrêmement, etc. placé avant l'adjectif (*Cet homme est très fort, extrêmement fort, etc.*).

- Le superlatif **relatif** exprime le degré le plus élevé ou le plus bas.

Il compare avec quelque chose (ou quelqu'un) ou indique un degré par rapport à l'objet (ou l'être) considéré (*Le plus fort des deux. Votre plus grande chance. Ce qu'il a de plus remarquable*).

Il se forme avec le comparatif de supériorité ou d'infériorité précédé de l'article défini, d'un adjectif possessif ou de "de".

II. L'adjectif non qualificatif

1. Adjectifs démonstratifs

Les adjectifs démonstratifs marquent, en général, la situation dans l'espace (réelle ou figurée), dans le temps, ou dans le contexte, du nom qu'ils déterminent. On parle aussi de **déterminants démonstratifs**.

Il veut cette chaise.

Je prendrai ce livre.

Les formes de l'adjectif démonstratif :

ce, cet = masculin singulier;

cette = féminin singulier;

ces = masculin ou féminin pluriel.

L'adjectif démonstratif est souvent renforcé par les adverbes "ci" et "là", ceux-ci se placent après le nom et s'y joignent par un trait d'union.

Il veut cette chaise-ci.

Je prendrai ce livre-là.

La forme "cet" s'emploie devant un mot commençant par une voyelle ou un "h" muet (*cet adorateur, cet élément, cet habit*).

La forme "ce" s'emploie au masculin devant un mot commençant par une consonne ou un "h" aspiré (*ce bouton, ce voyageur, ce harpon*).

2. Adjectifs numéraux

On divise les adjectifs numéraux en numéraux **cardinaux** et en numéraux **ordinaux**.

Les cardinaux expriment le nombre précis d'êtres ou de choses (*Trois pommes. Vingt chevaux. Quinze hommes*).
Les ordinaux expriment le rang (*Le dixième sur la liste. Le dixième siècle. Le trentième jour du mois*).

1. Adjectifs ordinaux : sauf "premier" et "second", ils sont formés par ajout du suffixe "ième" aux cardinaux correspondants (*dix = dixième, cent = centième, etc.*). A ne pas confondre avec les **adverbes numéraux** qui sont eux-mêmes dérivés de ces formes - *deuxièmement, dixièmement, etc.* (voir définition de l'adverbe). Les ordinaux s'accordent avec le nom qu'ils qualifient (Les centièmes parties). On rattache aux ordinaux les noms : **simple, double, triple, quadruple, centuple, dizaine, centaine, etc.**

2. Adjectifs cardinaux : ils peuvent être de forme simple (*trois, quatre, cinq*) ou de forme complexe (*trente-cinq, quarante-deux*). Dans les formes complexes on place un trait d'union entre les éléments qui sont l'un et l'autre plus petit que cent, sauf s'ils sont joints par "et" :

Vingt-trois.

Cent quarante.

Dix-sept.

Cinquante et un.

Les cardinaux sont invariables à trois exceptions près ("un" qui varie en genre (*Sept bouteilles et une pomme*), "cent" et "vingt" qui varient en nombre).

"Cent" et "Vingt" s'écrivent avec un "s" lorsqu'ils sont **multipliés et qu'ils terminent le nombre**.

Il en demande trois cents francs.

Il en demande trois cent trente francs.

Il en reste quatre-vingts.

Il en reste quatre-vingt trois.

De même quand ils sont utilisés en tant qu'ordinal - pour centième et vingtième (*Ouvrez votre livre à la page cent*).

Notez : "mille" en tant qu'adjectif numéral est invariable (*Nous étions trois mille*). Il ne faut pas confondre avec le nom de mesure (*Il nous restait quinze milles avant d'arriver*).

Dans la date des années de l'ère chrétienne lorsque "mille" commence le nombre et est suivi d'un ou plusieurs chiffres, on devrait écrire "mil" (*L'an mil deux cent quarante. L'an mil huit cent soixante onze mais L'an mille*).

"Mille et un" est en fait une expression qui signifie un nombre important et indéterminé. Dans ce sens, "un" varie en genre (*Les mille et une revues... Les Mille et un Jours. Les Mille et une Nuits*).

3. Adjectifs indéfinis

Les adjectifs indéfinis impriment, soit une idée de quantité (souvent vague), soit une identification imprécise, au mot qu'ils déterminent. On parle aussi de **déterminants indéfinis**.

Certains noms sont difficiles à prononcer.

Plusieurs hommes sont venus.

Quelques enfants ont compris.

Les adjectifs indéfinis :

Aucun, autre, certain, chaque, différents, divers, l'un et l'autre, n'importe quel, maint, même, nul, pas un, plus d'un, plusieurs, quel, quelconque, quelque, tel, tout.

Des expressions comme : **je ne sais quel, on ne sait quel, Dieu sait quel**, etc. sont parfois classées comme des adjectifs indéfinis. C'est le cas aussi pour certains adverbes de quantité (voir espèces d'adverbes), construits avec "de + nom" comme : **assez de, beaucoup de, combien de, tant de, etc.**

Certaines formes de la liste ci-dessus s'emploient aussi comme pronoms indéfinis.

4. Adjectifs possessifs

Les adjectifs possessifs déterminent le nom (on parle aussi de déterminants possessifs), **du point de vue de l'appartenance**.

Ma chaise, sa table, nos cahiers.

1. Un seul possesseur et un seul objet :

mon = masculin, première personne;

ton = masculin, deuxième personne;

son = masculin, troisième personne.

ma = féminin, première personne;

ta = féminin, deuxième personne;

sa = féminin, troisième personne.

2. Un seul possesseur et plusieurs objets :

mes = masculin ou féminin, première personne;

tes = masculin ou féminin, deuxième personne;

ses = masculin ou féminin, troisième personne.

3. Plusieurs possesseurs et un seul objet :

notre = masculin ou féminin, première personne;
votre = masculin ou féminin, deuxième personne;
leur = masculin ou féminin, troisième personne.

4. Plusieurs possesseurs et plusieurs objets :

nos = masculin ou féminin, première personne;
vos = masculin ou féminin, deuxième personne;
leurs = masculin ou féminin, troisième personne.

Notez : Devant un mot féminin commençant par une voyelle ou un "h" muet, on emploie "mon, ton, son" au lieu de "ma, ta, sa" (*mon alarme, ton ampoule, son hégémonie*).

L'adjectif possessif a une autre forme dite tonique (accentuée) différente des formes ci-dessus dites atones (non accentuées). Ce sont les formes suivantes :

mien, tien, sien;
miens, tiens, siens;
mienne, tienne, sienne;
miennes, tiennes, siennes;
nôtre, vôtre, leur;
nôtres, vôtres, leurs.

Ce sont les mêmes formes que celles des pronoms possessifs qui se font par simple ajout de l'article défini (*le mien, le tien, le sien, etc.*).

Ces formes dites toniques sont nettement plus rares et il ne faut pas les confondre avec les pronoms possessifs (*J'ai vu un mien ami* = adjectif. *J'ai vu ton ami*, *puis le mien* = pronom).

5. Adjectifs relatifs

Les adjectifs relatifs indiquent une relation entre le nom qu'ils introduisent et un nom placé avant. Ils marquent la reprise. La langue juridique ou administrative fait de l'adjectif relatif un usage parfois poussé.

Mille francs, laquelle somme...
Trois hommes, lesquels individus...
Dans le délai de trois jours, lequel délai...
ad nauseam...

Les formes de l'adjectif relatif sont :

Lequel, duquel, auquel = masculin singulier;
laquelle, de laquelle, à laquelle = féminin singulier;
Lesquels, desquels, auxquels = masculin pluriel;
Lesquelles, desquelles, auxquelles = féminin pluriel.

6. Adjectifs interrogatifs et exclamatifs

Les adjectifs interrogatifs indiquent que l'être ou la chose qu'ils déterminent (on parle aussi de **déterminants interrogatifs**) fait l'objet d'une question :

Quel jour sommes-nous ?
Quels livres voulez-vous ?

En dehors de ce rôle de déterminant, les adjectifs interrogatifs s'emploient aussi comme attributs, comme de véritables adjectifs. Quelle est votre voiture ?

Les formes principales de l'adjectif interrogatif sont :

Quel = masculin singulier;
Quels = masculin pluriel;
Quelle = féminin singulier;
Quelles = féminin pluriel.

On range parfois parmi les interrogatifs "combien de".

Ces mêmes formes sont exclamatives lorsqu'elles expriment l'admiration, l'étonnement, etc. On parle alors d'**adjectifs exclamatifs**.